

**PLAN DIRECTEUR EN TRANSITION, INNOVATION ET
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES DU QUÉBEC 2018-2023**

**COMPLÉMENT DE PREUVE
DU DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ**

TABLE DES MATIÈRES

1. RÉSULTATS DU TEST DU COÛT TOTAL EN RESSOURCES (TCTR) 5

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tests économiques (¢/kWh actualisés de 2019) (annuité croissante en 2019) ... 6

1 Dans sa décision D-2018-157, la Régie ordonne au Distributeur de déposer les compléments
2 de preuve suivants :

- 3 • Les résultats du test du coût total en ressources (TCTR) pour chacune de ses
4 initiatives ou chacun de ses programmes ventilés en efficacité énergétique pour le
5 12 novembre 2018¹ ;
- 6 • Les résultats du suivi de la *Sensibilisation intégrée* 2018, dès qu'ils seront
7 disponibles, en décembre 2018².

8 Le Distributeur réfère la Régie à l'annexe C où il présente les résultats du TCTR par marché
9 et par grandes catégorie de programmes. La présente pièce présente les informations
10 ventilées afin de répondre à la première de ces deux demandes.

1. RÉSULTATS DU TEST DU COÛT TOTAL EN RESSOURCES (TCTR)

11 Le Distributeur présente au tableau 1 une version détaillée du tableau C-2 de la pièce
12 HQD-10, document 1 (B-0026) du dossier R-4057-2018. Cette version présente les résultats
13 des tests économiques pour chacun des programmes en efficacité énergétique du
14 Distributeur tels que décrits dans les pièces B-0068 et B-0104 du présent dossier.

15 Les programmes *Offre aux ménages à faible revenu* (MFR) et le programme *Soutien aux*
16 *projets DUD* visent des segments de marché ciblés ou requièrent des approches spécifiques.

17 L'*Offre aux ménages à faible revenu* présente un TCTR négatif considérant les
18 investissements requis pour atteindre un taux de pénétration important des mesures ciblées
19 dans ce segment de marché. À cet effet, la Régie a d'ailleurs reconnu que le TCTR puisse
20 être négatif pour les programmes destinés aux MFR³.

21 Le programme *Soutien aux projets DUD* s'adresse aux segments des promoteurs,
22 constructeurs ou municipalités pour des projets majeurs qui intègrent des principes de
23 développement urbain durable. Le Distributeur s'assure que le TCTR est positif pour qu'un
24 projet soit admis au programme. Toutefois, ces projets sont peu nombreux et se déploient
25 sur plusieurs années créant ainsi un mésappariement des budgets et des gains énergétiques
26 d'où le TCTR négatif présenté au tableau 1.

¹ D-2018-157, paragraphe 22.

² D-2018-157, paragraphe 24.

³ D-2007-12, page 99.

**TABLEAU 1 :
TESTS ÉCONOMIQUES*
(¢/kWh ACTUALISÉS DE 2019)
(ANNUITÉ CROISSANTE EN 2019)**

	TCTR	TP	TNT
Marché Résidentiel			
Initiatives Mieux consommer	4,84	8,67	(2,49)
Sensibilisation Mieux consommer	6,82	9,38	(1,19)
Programmes spécifiques Mieux consommer	2,11	7,71	(4,29)
Dont Soutien aux projets DUD	(4,60)	0,51	(3,67)
Offre Ménages à faible revenu	(10,93)	10,62	(20,17)
Sous-total Marché résidentiel	4,44	8,72	(2,93)
Marché Affaires - Commercial et institutionnel			
Produits efficaces agricoles	2,25	7,30	(3,72)
OIEÉB	5,77	7,56	(0,57)
Sous-total Secteur commercial et institutionnel	5,60	7,55	(0,72)
Marché Affaires - Industriel			
OIEÉSI	2,50	3,77	(0,38)
Petites et moyennes industries	1,37	4,78	(2,21)
Grandes industries	3,19	3,16	0,75
Sous-total Secteur industriel	2,50	3,77	(0,38)
Réseaux autonomes	26,61	11,18	16,84
Innovations technologiques et commerciales	nil	nil	nil
Gestion de la demande en puissance**	nil	nil	nil
Activités communes	nil	nil	nil
TOTAL - Interventions du Distributeur	5,53	6,98	(0,31)

* Deux erreurs se sont glissées dans le tableau C-2 présenté dans la pièce HQD-10, document 1 (B-0026) du dossier R-4057-2018. En premier lieu, les résultats des tests économiques présentés pour l'ensemble de la catégorie Initiatives Mieux consommer correspondent à ceux du programme Sensibilisation Mieux consommer. En second lieu, la ligne TOTAL - Interventions du Distributeur en ¢/kWh doit se lire 5,53 plutôt que 5,42 pour le TCTR et 6,98 au lieu de 6,85 pour le TP.

** Voir tableau C-3 de la pièce HQD-10, document 1 (B-0026) du dossier R-4057-2018.